

**Mission Permanente
du Royaume du Maroc**

Genève



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية
جنيف

SKM

**Déclaration du groupe africain
Au titre du point 6
Relatif au Programme et budget proposé pour 2006-2007
Assemblées des Etats Membres de l'OMPI
-26 septembre-5 octobre 2005-**

Monsieur le Président ,

Permettez moi de vous renouveler , au nom du groupe africain , mes chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale et vous assurer de notre plein coopération . Mes félicitations vont également aux Vice-Présidents ainsi qu'au Secrétariat de l'OMPI pour la qualité des documents mis à notre disposition .

Le Groupe africain se réjouit de la stratégie d'ensemble du programme et budget proposé pour 2006-2007 et en particulier de la portée réaliste des orientations stratégiques et de la finalité des cinq objectifs stratégiques et domaines prioritaires regroupant 31 programmes.

Ce budget proposé comprend , faut il le rappeler, certaines idées forces et des caractéristiques distinctives encourageantes qui peuvent se résumer ainsi : l'équilibre dans les dépenses et les recettes , la présence d'une pléthore de paramètres financiers positifs , notamment l'accroissement global des recettes de 4% par rapport à celui de 2004-2005, l'absence de déficit et d'augmentation de taxes et , enfin , le maintien des réserves au niveau approuvé par les Etats membres (18% du budget total de l'exercice biennal).

Bien plus , le budget proposé a eu le mérite de prendre en compte les deux principales recommandations du Corps Commun d'Inspection appelant respectivement à ce que le budget de l'exercice biennal soit fondé sur le budget révisé de l'exercice en cours et à ce que une évaluation des ressources humaines et financières soit effectuée , et dont les résultats devraient servir de base pour un éventuel ajustement qui fera l'objet d'examen par les membres.

Le groupe africain accueille favorablement l'augmentation enregistrée dans les ressources consacrées au programme de coopération avec les pays en développement et se félicite de l'attention particulière accordée aux besoins des Pays en développement /PMA pour intégrer la propriété intellectuelle dans leurs stratégies et politiques nationales de développement.

Pour toutes ces raisons , le groupe africain est favorable au budget proposé .

Je ne saurais conclure ce point sans saluer les efforts inlassables déployés par le Bureau International à l'effet de garantir une politique budgétaire , caractérisée par la rigueur , la rationalisation et la transparence , ce qui a permis de réaliser des économies considérables dans les dépenses de fonctionnement.

Monsieur le Président,

Comme signalé précédemment notamment lors de la 8^{ème} Session du Comité du Programme et Budget en Avril 2005 , le groupe africain est favorable à l'option consistant à financer le projet de la nouvelle construction par le recours à un emprunt contracté auprès d'une banque commerciale . Plusieurs considérations ont présidé à ce choix , à savoir .

-La valeur et l'importance de l'argumentaire de taille avancé par le Bureau International dans le document WO/PBC/8/INF/1 , axé principalement autour d'une panoplie d'avantages sur le plan financier ainsi que sur la base des arguments économiques globaux (page 107 du document WO/PBC /8/3).

-La conformité juridique de cette option avec les dispositions de la Convention instituant l'OMPI ,

-L'impérieuse nécessité de tirer profit des investissements déjà consentis dans le projet de la nouvelle construction , représentant 18% du montant global.

Le groupe africain voudrait ,enfin, saisir l'occasion pour faire état de l'importance pour l'OMPI d'envisager la possibilité de disposer d'une salle de Conférence , étant précisé qu'il s'agit là d'une décision des Etats membres en 2002 . Cette salle de conférence permettrait à l'Organisation de réduire les dépenses fonctionnement et assurer une meilleure programmation des réunions .

Je vous remercie